



Charte patriotique entre le lycée Pierre d'Ailly et la Ville de Compiègne

Le lycée Pierre d'Ailly et la Ville de Compiègne,

Attestant de l'importance du Passé Historique et Patriotique de la ville de Compiègne,

*Conscients de promouvoir et de maintenir la flamme du Souvenir à l'égard
de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie.*

*Désireux de renforcer les liens de la Nation avec son Armée,
seule garante de notre indépendance et de notre Liberté,*

S'engagent à participer ensemble à l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.

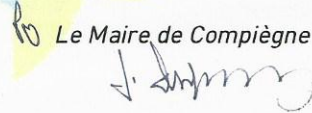
*Ainsi chaque 18 juin, les élèves du lycée Pierre d'Ailly
sont associés activement à la cérémonie commémorative
aux côtés des Autorités civiles et militaires de la Cité.*

*Cet engagement, sous forme de serment, a reçu l'approbation du Conseil d'Administration
du lycée Pierre d'Ailly et
du Conseil Municipal de la ville de Compiègne.*

Le 27 mai 2011

Le Proviseur du
lycée Pierre d'Ailly




Le Maire de Compiègne

